

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE

COMMUNE DE VAUX-SUR-SURE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU 06 OCTOBRE 2015

PRESENTS : BESSELING Yves, Bourgmestre-Président
NOTET Patrick, MARS Guy, GROGNA Joseph, REYTER René, Echevins
ARNOULD Françoise, COLLARD Daniel, PIGEON Etienne, PAUL Claude,
LHOAS Vinciane, SONNET Malika, LAMOLINE Pascale, CONRARD
Cécile, BURNON Aline, HENKINET François, MOUTON
Benoit, LEYDER Olivier, Conseillers
GIERENS Bernard, Directeur général

OBJET : **Lotissement communal à Lescheret : attribution du prix de vente des lots.**

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le règlement communal relatif à la vente de parcelle(s) des permis d'urbanisation (lotissements) communaux à Vaux-sur-Sûre arrêté le 26 août 2015 ;

Considérant que la déclaration de politique générale 2013 - 2018 précise notamment que le Conseil communal se fixe comme objectif *d'acquérir des terrains afin d'y créer des lotissements communaux pour les jeunes ménages de la Commune* ;

Considérant que plusieurs terrains sont acquis / en voie d'acquisition dans cette optique ;

Considérant le projet de vente des terrains du lotissement dit "Leriche" à LESCHERET" (superficie 1ha 4a 91ca) ;

Attendu qu'il convient d'arrêter le prix de vente de chacun des lots du dit lotissement;

ARRETE

à l'unanimité,

Article 1er : Les prix de vente des lots :

Lots n°	Superficie	Estimation (€)
1	7a 41ca	32.000,00
2	8a 74ca	37.000,00
3	9a 56ca	41.000,00
4	17 a17ca	63.000,00
5	10a 97ca	38.000,00
6	13a 60ca	47.000,00

7	13a 16ca	46.000,00
8	9a 50ca	33.000,00
9	14 a80ca	65.000,00

Article 2 : Tous les frais, droits d'enregistrements et honoraires à résulter des présentes, sont à charge de l'acquéreur, notamment les frais d'acte de base (200 euros par lot), les frais d'acte d'achat, les frais de bornage, ...

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,
(s) B. GIERENS

Le Président,
(s) Y. BESSELING

Pour expédition conforme :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,